

Les séjours scolaires ainsi que les séjours extrascolaires tendent à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte d'autres modes de vie, de cultures différentes, contribuant à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage de la vie collective.

C'est pourquoi la commune de Carnac alloue aux familles Carnacoises une subvention, pour chacun des enfants résidant sur la commune de Carnac, pour les **séjours avec une nuitée minimum** organisés par un **établissement scolaire Carnacois** (école ou collège) ou une **association de Carnac**,

Cette subvention accordée à chaque enfant ayant participé à ce type de séjour correspond à **60% du coût** restant à la charge de la famille **et plafonnée à un montant maximum**, par année scolaire, déterminé en fonction des quotients familiaux suivants :

Quotient Familial	Montant maximum de la subvention 2018/2019
Inférieur à 559 €	100.00 €
De 560 € à 959 €	90.00 €
De 960 € à 1 199 €	80.00 €
De 1 200 € à 1 439 €	60.00 €
Supérieur à 1 440 €	40.00 €

Afin de procéder au virement de cette subvention, il vous est demandé de fournir au **Pôle Education Jeunesse** avant le **vendredi 5 juillet 2019** :

- 1 relevé d'identité bancaire (IBAN)
- 1 justificatif de quotient familial (attestation CAF, MSA ou avis d'imposition 2016),
- 1 justificatif de domicile récent.

DEMANDE D'AIDE AUX SEJOURS (à remplir par la famille)

NOM et prénom de l'enfant :né(e) le :

Responsable du mineur (NOM prénom)

Adresse :

Tél :Mail :

Fait à Carnac, le

Signature

ATTESTATION DE PRESENCE (à remplir par l'organisateur)

Je soussigné(e), Fonction :

certifie que l'élève :

scolarisé dans l'établissement scolaire :en classe de :

A participé au séjour (lieu- dates) :

Et atteste que la totalité des frais de séjour, dont le montant est de

a été acquittée par Monsieur ou Madame.....
(Veuillez préciser le nom du parent payeur)

Fait à Carnac, le

Cachet de l'organisateur et signature

Réservé à l'administration :

Montant du quotient familial :	
Montant de l'aide aux séjours :	

